



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-45370>

Département(s) de publication : 29

Annonce n° 25-45370

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : COMMUNE DE CONCARNEAU

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 21290039300019

Ville : Concarneau

Code postal : 29900

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 29

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://marches.megalix.bretagne.bzh/?page=entreprise>.

[AccueilEntreprise](#)

Identifiant interne de la consultation : MPAEPSTADCONCAR

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Service juridique

Adresse mail du contact : Servicejuridique@sdef.fr

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** - Lettre de candidature et d'habilitation (DC1 ou forme libre) - Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire - Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdictions de soumissionner (DC 1 ou forme libre) - Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée à l'article L. 5212-1 à 11 du code du travail (DC 1 ou forme libre) - Les documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat (DC2 ou forme libre).
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations de rénovation objets du contrat, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles ;

- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : - Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ; - Liste des prestations exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les prestations les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des prestations et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin ; - Références dans le domaine de la rénovation de l'éclairage public ; - Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de contrats de même nature ; - Certificats de qualification professionnelle établis par des organismes indépendants. L'acheteur précise qu'il accepte tout moyen de preuve équivalent ainsi que les certificats équivalents d'organismes établis dans d'autres Etats membres.

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 19/05/2025 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Exigée

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Critères d'attribution : Les offres devront être conformes aux prescriptions des CCTP et du CCAP. Ce jugement sera effectué dans les conditions prévues aux articles L.2152-1 à L.2152-8 du Code de la Commande Publique. Sur la base de critères ci-dessous énoncés, l'offre économiquement la plus avantageuse est choisie par le pouvoir adjudicateur. Les critères intervenant pour le jugement des offres sont indiqués ci-dessous et pondérés de la manière suivante : Critère 1 : Le prix de l'offre sur 14 points Critère 2 : valeur technique sur 4 points Critère 3: Délai et planning : sur 2 points

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Marché de travaux REMPLACEMENT DES PROJECTEURS DE STADE STADE GUY PIRIOU - COMMUNE DE CONCARNEAU

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Marché de travaux REMPLACEMENT DES PROJECTEURS DE STADE STADE GUY PIRIOU - COMMUNE DE CONCARNEAU

Lieu principal d'exécution du marché : CONCARNEAU

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Oui

Détail sur la visite (si oui) : Une visite sur site est obligatoire. Le candidat qui n'a pas effectué la visite verra son offre déclarée irrégulière. Les conditions de visites sont indiqués à l'article 6 du règlement de consultation.

Autres informations complémentaires : Il s'agit d'un un marché de mixte portant sur des travaux et sur des fournitures au sens de l'article L1111-5 du Code de la Commande Publique. Il comprend : - des travaux de pose et d'installation. - Fourniture de matériel Le détail des prestations est précisé dans le CCTP. Le lieu d'exécution des prestations est le suivant : commune de CONCARNEAU Le maître d'ouvrage est la commune de CONCARNEAU. Le suivi administratif et technique du marché est assuré par le Syndicat Départemental d'Énergie et d'Équipement du Finistère (SDEF) dans le cadre d'une convention signée le 12 mars 2025 entre la commune de Concarneau et le SDEF. ATTENTION : la consultation est mis en ligne sur le profil acheteur du SDEF sous la référence : MPAEPSTADCONCAR La présente consultation est lancée suivant la procédure adaptée telle que définie aux articles L2123-1 et R2123-1 1° du Code de la commande publique. Le marché est conclu à compter de sa notification et

jusqu'à l'exécution complète des prestations objets du marché. Les délais d'exécution maximum sont les suivants : La prestation devra être terminée et réceptionnés dans le délai de 8 semaines (6 semaines pour la livraison et 2 semaines pour la pose) à compter de la notification de l'OS valant démarrage du chantier. Le candidat peut proposer un délai d'exécution moindre, il complète alors l'acte d'engagement et sera tenu par le délai qu'il aura indiqué. A défaut, des pénalités de retard pourront être appliquées dans les conditions prévues dans le CCAP. Les variantes libres au sens de l'article R2151-8 du CCP ne sont pas autorisées. Il n'y a pas de variantes imposées au sens de l'article R2151-9 du CCP. Il est demandé de chiffrer OBLIGATOIREMENT, 5 prestations supplémentaires éventuelles (PSE) listées dans le DPGF et dans l'acte d'engagement du DCE.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 22/04/2025